

Conférence sur l'uniformisation des lois, organisme au sein duquel sont représentés le ministère fédéral et les ministères provinciaux de la Justice, a adopté, en août 1985, un texte uniforme pour la mise en oeuvre au niveau des provinces. Le Canada a l'intention d'adhérer à la Convention de New York une fois que toutes les provinces auront adopté les mesures législatives nécessaires.

TRAVAIL DE LA CNUDCI SUR LES LETTRES DE CHANGE INTERNATIONALES

Le travail entrepris de longue date par la CNUDCI pour la rédaction d'une Convention sur les lettres de change internationales et les billets à ordre internationaux sera peut-être mené à bonne fin à la 19^e session de la Commission en 1986. La Convention contribuera grandement à faciliter le financement des opérations commerciales internationales, surtout dans les cas où la législation nationale en vigueur n'est pas en harmonie avec les lois de certains autres États ou comporte certaines lacunes.

PROJET DE GUIDE JURIDIQUE DE LA CNUDCI CONCERNANT LES INSTALLATIONS INDUSTRIELLES

Le Canada est l'un des participants les plus actifs aux travaux sur le Guide juridique pour l'établissement de contrats internationaux de construction d'installations industrielles depuis qu'ils ont été amorcés en 1981. Ce guide, qui traitera de questions nombreuses et complexes, sera très précieux pour les avocats, les agents chargés des contrats et les administrateurs qui agissent pour le compte d'acheteurs de travaux de construction, particulièrement dans les pays en développement, et pour les représentants des sociétés de construction qui font des affaires avec eux. Un Guide juridique équilibré et pratique aidera les parties à adopter une attitude raisonnable qui leur permettra d'établir des modalités contractuelles et de trouver des solutions sensées aux difficultés qui se présenteront. Il constituera la première oeuvre du Groupe de travail de la CNUDCI sur le nouvel ordre économique international. Il est à espérer que le groupe de travail pourra terminer, à sa prochaine session en mars 1986, l'étude de tous les chapitres et de toutes les annexes, actuellement à l'état de projet. Ensuite, le projet de guide juridique sera présenté à la Commission.

CONFÉRENCE DE LA HAYE SUR LE DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ

Une Conférence diplomatique se réunira à La Haye, du 14 au 30 octobre 1985, pour adopter une Convention sur la loi applicable à la vente internationale des marchandises.